



Genève, le 3 décembre 2010

Aux représentant-e-s des médias

### **Communiqué de presse du Conseil d'Etat**

## **Rapport de la Commission de gestion du Conseil des Etats sur la gestion par les autorités fédérales de la crise diplomatique entre la Suisse et la Libye**

Le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève a pris connaissance du rapport de la Commission de gestion du Conseil des Etats relatif à la gestion par les autorités fédérales de la crise diplomatique entre la Suisse et la Libye, rendu public ce jour à Berne et dans le cadre duquel il avait été auditionné à plusieurs reprises.

Le gouvernement genevois prend acte des conclusions du rapport. Il relève avec satisfaction que la Commission de gestion du Conseil des Etats estime que les autorités genevoises ont agi de manière adéquate.

Le Conseil d'Etat ne fera pas d'autre commentaire à ce sujet.